

**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

A V I S est par les présentes donné par le soussigné qu'à la séance ordinaire qui aura lieu le 3 juin 2024, à 19 h, en la salle du conseil située au 1800, boulevard Saint-Joseph, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure au *Règlement numéro 2710 sur le zonage* concernant l'immeuble sis au 23, avenue Gowans (lot 1 705 674 du cadastre du Québec).

Cette demande de dérogation a pour objet de :

- Permettre, pour un bâtiment multifamilial, un ratio de stationnement de zéro virgule soixante-quinze (0,75) case par logement, et ce, bien que l'article 4.14.4.16 du *Règlement de zonage numéro 2710* prévoie, pour une habitation multifamiliale de moins de cinq (5) étages, un ratio de stationnement d'une virgule cinq (1,5) case par logement.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 13 mai 2024.

Fredy Enrique Alzate Posada  
Secrétaire d'arrondissement  
Arrondissement de Lachin